



Appels téléphoniques

Par **butch one**, le **04/05/2019** à **03:46**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir quelle action je peux entreprendre contre une personne qui aurait eu mon téléphone sans mon consentement et qui m'appellerait.

Merci et cordialement.

Par **Tisuisse**, le **04/05/2019** à **08:05**

Bonjour,

Aucun, si votre numéro de téléphone est dans l'annuaire (pages blanches) c'est au sus et visu de tous.

Par **Visiteur**, le **04/05/2019** à **08:20**

Bonjour

Vous devez bloquer ou "blacklister" ce numéro si cela est techniquement possible avec votre matériel.

Si les appels s'apparentent à du harcèlement, vous avez la possibilité de porter plainte auprès du commissariat de police, de gendarmerie le plus proche ou auprès du procureur de la République.

<https://www.cnil.fr/fr/quelques-astuces-pour-ne-plus-etre-derange-par-telephone>

Par **butch one**, le **04/05/2019** à **08:57**

En fait, je parle de mon numéro de téléphone portable. Y-a-t'il un moyen de savoir si il est sur les pages blanches. Si il n'y est pas, quelles actions je peux entreprendre ?

Je vous remercie pour votre rapidité à me répondre.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **04/05/2019** à **09:12**

Pour savoir, il suffit d'aller sur le site pages blanches, mais il y a très peu de portables.

Regardez bien les paramètres de votre appli téléphone ou votre contrat opérateur pour savoir s'il y a possibilité de blocage, à défaut appelez le.